

Débat Urbanités – 14 novembre 2022 – compte rendu

Francine Wegmüller, l'une des modératrices de la soirée, souhaite la bienvenue au public venu en nombre pour ce débat Urbanités.

Elle introduit le sujet du jour en rappelant que la ville est parfois hostile pour une majorité de ses usager-es, en particulier les piéton·nes et les cyclistes. Cette tendance se renforce encore pendant l'été, où la chaleur ambiante rend la ville inadaptée à nos modes de vie. La discussion de ce soir tentera de mettre en lumière des solutions permettant de changer cet état de fait.

Vincent Pellissier

Ingénieur cantonal du canton du Valais

Vincent Pellissier, ingénieur et économiste de formation, occupe depuis 2015 le poste d'ingénieur cantonal valaisan. Il est également entrepreneur, avec à son actif la création d'une entreprise de vélos en libre-service et d'une coopérative solaire.

Son intervention du jour abordera la ville à taille humaine. Il évoque notamment l'exemple de la requalification de l'avenue de la gare de Sion, pour laquelle un MEP vient d'être lancé. L'influence de la voiture y reste aujourd'hui encore très présente, et avec cette procédure, la Ville affiche sa volonté de transformer cet axe emblématique de la capitale valaisanne.

Le canton du Valais est souvent perçu comme un territoire dévolu à la mobilité individuelle, mais avec 80% de sa population vivant en plaine, il s'agit pourtant d'un canton urbain comme les autres. Vincent Pellissier a notamment initié un programme complet de requalification de toutes les traversées de localités, qui a déjà débuté dans certaines localités avec de très bon résultats.

Il expose ensuite les trois batailles auxquelles les professionnel·es de la construction et l'aménagement doivent faire face.

1. La bataille de la qualité

Dans ce cadre, Vincent Pellissier évoque plusieurs sujets tels que la sécurité et le confort, l'abaissement des vitesses, le rééquilibrage des modes de transport, la transformation des routes en espaces publics, et l'aspect paysager. A ses yeux, cette bataille est déjà gagnée, car par exemple la limitation de la vitesse à 30 km/h dans les villes est à présent devenue inéluctable. Mais il relève toutefois qu'il demeure essentiel de s'adapter à chaque contexte, et que donc chaque requalification, pour être réussie, doit être unique.



2. La bataille de la durabilité

Là aussi, les sujets abordés ont le vent en poupe : recyclage des matériaux, infrastructure zéro carbone, matériel roulant décarboné, assainissement au bruit, traitement des eaux de surface, prise en compte de la biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, pollution lumineuse.

De plus en plus de projets intègrent ces démarches.

3. La bataille de la croissance

Pour cette dernière bataille, on parle bien sûr de croissance qualitative, et non quantitative : davantage de culture, de loisirs, d'infrastructures inclusives, de lien social, etc.

De ce côté-là, il reste encore beaucoup à faire, et il faut éviter de commettre les mêmes erreurs avec la mobilité douce et piétonne que celles que l'on a faites avec la mobilité individuelle. Le report modal doit s'effectuer vers une moindre consommation de territoire et de carbone.

Vincent Pellissier termine son intervention en présentant [en vidéo](#) un exemple de requalification de la traversée du village de St-Léonard. Grâce à des interventions modestes et à une limitation de la vitesse à 30 ou 50 km/h selon les tronçons, on parvient à pacifier la localité et à apporter de la qualité. Cet exemple en est un parmi de nombreux autres, actuellement en cours de réalisation en Valais.

Atelier OLGa, Alice Chénais (et Jade Rudler)

Architectes-urbanistes EPFL

L'atelier OLGa, basé à Renens, œuvre dans l'activation d'espaces publics. Ses fondatrices explorent les synergies entre aménagement et animation, en intégrant systématiquement les usagers et usagères dans leurs projets et en créant par la même occasion du lien social.

La présentation d'Alice Chénais s'articule autour du mot « faire », avec une structure en trois volets. En effet, pour répondre à l'urgence climatique actuelle, il est nécessaire d'agir rapidement et de déjouer la lenteur des procédures en matière d'urbanisme.

1. **Faire AVANT** (bouleverser les étapes de projet)

Avec ce premier axe, Alice Chénais explique que l'atelier OLGa travaille souvent avec des aménagements transitoires. Ces derniers permettent de révéler des potentiels pour la suite des projets, et de changer l'image des lieux en amont. Elle présente deux exemples de ce type de démarche.

Le premier concerne la place de la gare à Renens, sur laquelle une vingtaine d'étudiant-es de l'EPFL ont travaillé pour transformer les lieux en y ajoutant du mobilier urbain et une fresque au sol. Cet atelier a permis de changer plus rapidement l'affectation de la place pour en faire une zone de rencontres. Cette dernière, censée être temporaire, s'est finalement pérennisée.

Le second exemple concerne la place de la gare de Sierre, où la zone de transit des bus a été réaménagée avec la participation des habitant-es, qui ont peint le sol et construit du mobilier. Ces

aménagements transitoires ont permis de proposer un scénario de piétonnisation temporaire de la place, avec une déviation des bus. A présent que les travaux avancent, un avant-projet intégrant davantage de place pour les usagers et usagères a pu être dessiné. Les aménagements temporaires ont donc permis d'adapter le projet et d'avancer plus vite.

2. Faire TOUT DE SUITE (l'action en même temps que la réflexion)

Ce second axe implique, au début d'un projet, de se rendre sur place sans idée préconçue, et de tester directement avec les habitant-es du quartier.

Alice Chénais cite pour cela l'exemple du quartier du Vallon à Lausanne, au sein duquel a été mené un projet collectif avec les habitant-es, qui, au travers d'une série d'événements, a permis une réflexion sur les transformations à effectuer. Le premier de ces événements a simplement consisté à casser de l'asphalte sur une petite zone pour retrouver la pleine terre. Un arbre y a finalement été planté ! Et de manière plus globale, cette approche a permis de tester différentes choses, et de végétaliser rapidement une place initialement très goudronnée. Les actions menées confèrent désormais au lieu une ambiance différente, avec davantage de sécurité pour les piéton-nes.

3. Faire AVEC (limiter l'impact)

Avec ce troisième axe, l'idée consiste à réaliser des projets en composant avec ce qui existe déjà et en utilisant les ressources locales.

Alice Chénais reprend l'exemple du Vallon en montrant la réappropriation du lieu par les piéton-nes, tout en gardant les aménagements existants.

Elle cite également un autre exemple sur la commune de Bussigny, où l'atelier a œuvré pour donner un caractère de place publique à un lieu perçu comme un terrain vague. Grâce à des interventions minimales et rapides, plusieurs aménagements ont pu être réalisés en seulement un mois : terrassements collectifs avec les habitant-es, récupération de bois pour fabriquer du mobilier urbain, construction d'assises près d'un arrêt de bus et de gradins donnant sur le stade en contrebas.

Alice Chénais conclut son intervention en relevant qu'impliquer la population dans les projets permet de gagner du temps dans les projets d'aménagement et de changer d'échelle. Dans ce type de processus, la notion d'immédiateté apparaît de manière plus forte. La façon de réaliser des espaces publics se renverse, et il s'agit là d'un levier efficace pour réagir aux urgences en cours.

Atelier apaar, Nathalie Mongé

Architecte et architecte paysagiste

Nathalie Mongé représente l'atelier apaar, qui existe depuis 2014 et rassemble architectes et architectes paysagistes autour de projet de territoire.

Elle évoque le sujet des stratégies d'arborisation. L'atelier apaar en a élaboré plusieurs, notamment pour la Ville et le Canton de Genève, en s'appuyant sur le maillage, en tentant de relier les parcs et en prenant en compte tous les tissus urbains. Les procédures sont lourdes et ces stratégies peinent à

aboutir ; l'objectif d'arborisation de 30% sera impossible à atteindre sans un changement dans la façon de planifier nos espaces.

Pourtant, la nécessité de planter des arbres est bien là et l'urgence se fait sentir. Nathalie Mongé confie aspirer à davantage d'expérimentation et à un retour à une petite échelle. Elle préconise une stratégie de « petits pas » plutôt que de vouloir tout gérer à grande échelle.

Les cantons débloquent actuellement des budgets importants pour la plantation d'arbres. L'atelier aapaar propose aux professionnel·les présent·es dans la salle de travailler avec les cantons et les communes pour se mettre en lien avec les habitant·es et les relier avec des bureaux et entreprises qui savent quoi planter et où planter. Cela permet d'être proactif·ves en tant que mandataires, et de créer un réseau de facilitation et une dynamique de transformation progressive de l'espace vers un maillage nature et davantage de paysage.

TABLE RONDE

Plusieurs questions et sujets sont abordés dans le cadre de la table ronde. En voici un échantillon :

- Vincent Pellissier relève l'intérêt d'une politique des petits pas. En Valais, les requalifications ont parfois démarré sur un seul tronçon. Cela permet de gagner du temps et de convaincre la population du bien-fondé de la démarche.
- Nathalie Mongé appelle à davantage d'action. Elle encourage les mandataires à se positionner comme force de proposition.
- Alice Chénais admet que les projets présentés ont été initiés par des maîtres de l'ouvrage ayant soutenu l'atelier OLGa dans ses démarches peu conventionnelles.
- Vincent Pellissier encourage les professionnel·les à s'engager en politique et à devenir acteurs et actrices dans les collectivités publiques. Malgré des valeurs parfois divergentes, il est possible de travailler ensemble.
- La question de la désobéissance civile est abordée. Faut-il réunir un groupe militant et agir, en plantant illégalement des arbres ou en cassant de l'asphalte ? Raphaël Bach, second modérateur de la soirée, conclut en rappelant que nombreuses sont les associations qui militent, s'engagent et œuvrent pour des projets allant dans le sens de la durabilité. Il invite le public à s'y engager !